



PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du conseil d'établissement pour une assemblée ordinaire qui se tiendra **le mardi 27 janvier 2026 de 19 h à 20h30, au salon du personnel de l'école.**

1. Ouverture de l'assemblée	1 min.
2. Nomination d'un(e) secrétaire	2 min.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2 min.
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 2 décembre 2025	3 min.
5. Parole au public	
6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)	2 min.
POINT D'ADOPTION	
7. Fonds à destination spéciale : détermination de la portion qui sera alloués aux achats de classe et de celle qui sera affectée à la revitalisation du parcours naturel	15 min.
8. Choix d'un fournisseur pour les photos scolaires 2026-27	10 min.
9. Choix d'un fournisseur pour service de traiteur 2026-27	10 min.
10. Plan de lutte (version intégrale)	15 min.
POINT D'APPROBATION	
11. Grille-Matières 2026-27 (doit être acheminée au CSSP pour le 6 février)	10 min.
POINTS D'INFORMATION ET DE SUIVI	
12. Parole au représentant au comité de parents	5 min.
13. Parole au personnel de l'école	
13.1. Personnel enseignant	5 min.
13.2. Personnel professionnel	5 min.
13.3. Personnel de soutien	5 min.
14. Autre(s) sujet(s) :	
15. Date de la prochaine séance : le mardi 24 février 2026 <u>À noter</u> : Il n'y aura pas de séance au mois de mars.	
16. Levée de l'assemblée	

Stéphanie Lavallée
Présidente du CÉ 2025-26

Sophie Lussier
Directrice de l'école de la Passerelle

